



Cette séance régulière, tenue le 7 janvier 2020, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénéville, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants : monsieur Gaétan Labelle, monsieur Normand Bois, monsieur Maxime Proulx Cadieux, et monsieur Yves Laurendeau.

Absences motivées : madame Nicole Proulx Viens et madame Sylvie Potvin

La directrice générale par intérim, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

### **L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Gilles Tremblay constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h devant 3 personnes.

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX**

##### **2020-01-001**

##### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

**QUE,**

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **2020-01-002**

##### **Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 2 décembre 2019 et des deux séances extraordinaires du 16 décembre 2019**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance régulière du 2 décembre 2019 et des deux séances extraordinaires du 16 décembre 2019;

Il est proposé par monsieur Normand Bois et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte les procès-verbaux ci-haut mentionnés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **3. PAROLE AUX PORTEURS DE DOSSIERS**

#### **4. RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'URBANISME ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Le rapport en urbanisme et la liste des permis, ainsi que le compte-rendu des travaux publics ont été déposés pour le mois de décembre 2019.

## 5. DOSSIERS À TRAITER

### 5.1. 2020-01-003

#### Dépôt de budget 2019 modifié – OMH Gatineau (Chénéville)

**ATTENDU QUE** la Société d’Habitation du Québec transmet, pour dépôt aux membres du conseil, le budget 2019 modifié de l’Office Municipale d’Habitation (O.M.H.) de l’Outaouais (Chénéville);

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

#### **QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte le dépôt du budget 2019 modifié de l’OMH de Chénéville dans lequel la part de la municipalité passe à 3 269.00 \$;

#### **QUE,**

La dépense soit prise au compte # 02-52000-970.

#### **ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

### 5.2. 2020-01-004

#### Adoption de la liste des dons pour 2020

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu plusieurs demandes d’aide financière de différents organismes;

**ATTENDU QU’** une somme de 4 000.00\$ est prévue au budget 2020 pour des dons monétaires;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

#### **QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte de contribuer financièrement, aux montants mentionnés ci-après, aux activités des organismes suivants pour l’année 2020 :

-Association des motoneigistes de la Vallée de la Nation (AMVN)	250\$
-Association du Club Quad de la Petite-Nation	250\$
-Comité des Sports et loisirs de Chénéville Inc. (Noël des enfants)	1 500\$
-Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation	150\$
-Croix-Rouge canadienne	160\$
-Fabrique Saint-Félix-de-Valois de Chénéville	1 000\$
-Fondation Santé de Papineau	100\$
-Résidence de soins palliatifs le Monarque	100\$
-Déjeuner des Élus Centraide	150\$
-Atelier de formation socioprofessionnelle de la Petite-Nation (FSPN)	50\$;

#### **QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville étudiera les demandes reçues en cours d’année pour la balance du budget non octroyé;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'émission de chèques aux montants établis aux organismes auxquels ils reviennent, après réception d'une demande de leur part;

**QUE,**

La dépense soit affectée au compte #02-70290-970.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.3. 2020-01-005**

**Mandat de sollicitation de commandites pour activités de loisirs de la Municipalité – Madame Cathy Sophie Deschatelets**

**ATTENDU QU'** il est nécessaire de mandater la coordonnatrice des loisirs afin de faire les démarches de sollicitation de commandites pour les activités de loisirs de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville mandate madame Cathy Sophie Deschatelets, coordonnatrice des loisirs, à entreprendre les démarches de demande de sollicitation de commandites pour les activités de loisirs de la Municipalité pour l'année 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.4. 2020-01-006**

**Participation Tables des DG – Directrice générale et adjointe**

**ATTENDU QUE** les directeurs généraux de la MRC de Papineau ont créé une Table des DG afin de favoriser l'échange et la collaboration entre eux;

**ATTENDU QUE** les rencontres ont lieu dans différentes municipalités de la MRC de Papineau, à raison de 6 rencontres par année;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Krystelle Dagenais, directrice générale par intérim, ainsi que son adjointe, madame Suzanne Prévost, à participer à ces rencontres et autorise le paiement des frais de déplacement et de repas s'y rapportant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.5. 2020-01-007

**Autorisation paiement facture – Notaire Robert – Transfert du 100, Principale suite à vente pour taxes**

**ATTENDU** la résolution 2019-10-263 qui autorise la signature chez le notaire pour le transfert du 100, Principale suite à la vente pour taxes;

**ATTENDU QUE** nous avons reçu la facturation de Notaire Robert au montant de 720.00 \$ plus les frais et les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 1 350.82 \$ frais et taxes inclus;

**QUE,**

La dépense soit affectée au compte # 02-12000-419 et soit remboursée par la vente du terrain du 100, rue Principale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.6. 2020-01-008

**Facturation PG Solutions – Contrat d'entretien et soutien des applications**

**ATTENDU QUE** nous avons reçu la facturation de PG Solutions pour le contrat d'entretien et soutien des applications d'AccèsCité, incluant le droit d'utilisation annuel et la mise à jour des différentes fonctionnalités;

**ATTENDU QUE** la facturation se divise en 3 factures, une de 6 770.00 \$, une de 990.00 \$ et une de 5 645.00 \$, pour un montant de 13 405.00 \$, plus les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 15 412.40\$ taxes incluses;

**QUE,**

La dépense soit affectée au compte # 02-13000-414.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.7. 2020-01-009

**Autorisation paiement facture – Asisto – Étude préliminaire projet eaux usées**

**ATTENDU** la résolution #2019-08-189 qui octroie le mandat à la firme Asisto Inc. pour l'étude préliminaire pour le projet d'eaux usées dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

**ATTENDU QUE** nous avons reçu une facture au montant de 6 900.00\$ plus les taxes applicables qui représente 40% du coût du mandat;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement de facture pour un montant de 7 933.28 \$, taxes incluses;

**QUE,**

La dépense soit appliquée au compte # # 03-61010-000 et financée par le surplus non-affecté et par la subvention PRIMEAU.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.8. 2020-01-010**

**Autorisation paiement facture – Excavation Proulx et fils – Nettoyage et creusage de fossés**

**ATTENDU** la résolution 2019-11-277 qui octroie le mandat à Excavation Proulx et fils pour le nettoyage et le creusage de fossés sur le chemin de la Petite-Nation et sur la montée Vinoy;

**ATTENDU QUE** la facture est au montant de 5 300.00 \$ plus les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Normand Bois et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 6 093.68\$ taxes incluses;

**QUE,**

La dépense soit prise au compte # 02-32001-523 et financée par le surplus non-affecté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.9. 2020-01-011**

**Facturation Servitech – Calcul des médianes annuelles**

**ATTENDU QUE** nous avons reçu une facturation de Servitech pour le calcul des médianes annuelles;

**ATTENDU QUE** la facture est au montant de 612.60\$ plus les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 704.34\$ taxes incluses;

**QUE,**

La dépense soit affectée au compte # 02-15000-417.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.10. 2020-01-012**

**Autorisation paiement facture – Centre régional d’archives de l’Outaouais (CRAO)**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Chénéville a mandaté le Centre régional d’archives de l’Outaouais (CRAO) pour la gestion documentaire de la municipalité par les résolutions 2019-05-109 et 2019-08-188;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Chénéville a reçu une facture d’honoraires dont le total est de 8 986.46 \$;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 8 986.46 \$;

**QUE,**

La dépense soit appliquée au compte # 03-61042-000 et financée par le surplus non-affecté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.11. 2020-01-013**

**Dépôt de budget 2020 – OMH Gatineau (Chénéville)**

**ATTENDU QUE** l’Office d’habitation de l’Outaouais transmet, pour dépôt aux membres du conseil, son budget 2020 (Chénéville);

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Normand Bois et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte le dépôt du budget 2020 de l’OMH de Chénéville dans lequel la part de la municipalité est de 4 024.00 \$;

**QUE,**

La dépense soit prise au compte # 02-52000-970.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6. CORRESPONDANCE

### C-001 Statut de « zone touristique » - Avis de renouvellement

2020-01-014

#### Statut de « zone touristique » - Avis de renouvellement

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chénéville possède le statut de « zone touristique » en vertu de l'article 13 de la *Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux*;

**ATTENDU QUE** cette exemption viendra à échéance le 14 juin 2020;

**ATTENDU QUE** pour obtenir une prolongation de cette dispense, nous devons transmettre une lettre explicative accompagnée d'une résolution du conseil appuyant cette requête à la Direction des services et du commerce du Québec;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau  
et résolu

#### **QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville mandate la directrice générale par intérim, Madame Krystelle Dagenais, à entreprendre les démarches afin d'obtenir la prolongation de la dispense.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### C-002 Super Moto Électrique - Offre de projet de vélo calèche

Le conseil de la municipalité de Chénéville reçoit le dépôt de l'offre de Super Moto Électrique concernant des vélos hybrides trois roues pour le transport de personnes lors de nos activités estivales. Le conseil prendra en considération cette offre lors de la planification de ses activités estivales.

### C-003 Demande de salle gratuite – Futur organisme «Les Amis de l'entraide du nord de la Petite-Nation»

2020-01-015

#### Demande de salle sans frais – Futur organisme «Les Amis de l'entraide du nord de la Petite-Nation»

**ATTENDU QU'** un groupe de citoyens de la municipalité et de la région désire mettre sur pied un nouvel organisme sans but lucratif (OSBL) qui prendra le relais des activités des Chevaliers de Colomb (Déjeuners aux crêpes, souper de poisson, etc.);

**ATTENDU QUE** le futur organisme demande le prêt de la salle du haut gratuitement pour leur assemblée de création, le 3 avril 2020;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux  
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle du haut pour l'assemblée de création de l'organisme «Les Amis de l'entraide du nord de la Petite-Nation».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-004 Corporation des Loisirs Papineau - Offre de partenariat – Projet de ski Les Montagnes noires**

Le conseil de la municipalité de Chénéville reçoit le dépôt de l'offre de partenariat orchestré par la Corporation des Loisirs de Papineau (CLP) entre diverses municipalités et les Montagnes Noires de Ripon. Le conseil n'y donnera pas suite puisque la municipalité offre déjà des sentiers de ski de fond à ses citoyens sur son territoire, ainsi que de l'équipement pour pratiquer ce sport.

**C-005 Dépôt d'une lettre de remerciement – Comité des sports et loisirs de Chénéville Inc.**

Le conseil de la municipalité de Chénéville reçoit le dépôt de la lettre de remerciement du Comité des sports et loisirs de Chénéville Inc. concernant le prêt de salle gratuite et le don de la municipalité pour le *Noël des enfants*.

7. **VARIA**

8. **ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS**

**2020-01-016**

**ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 11 102 à # 11 139 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 20/12/2019 et dont le total se chiffre à **161 259.00 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **23 245.89 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **184 504.89 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. par intérim certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

---

Krystelle Dagenais, Directrice générale par intérim

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

9. **ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

**2020-01-017**

**ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de décembre 2019 au montant total de **30 739.23 \$**.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. PAROLE AU PUBLIC**

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2020-01-018**

**Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle  
et résolu

**QUE,**

La présente séance soit et est levée à 19h19.

\_\_\_\_\_  
Gilles Tremblay, Maire

\_\_\_\_\_  
Krystelle Dagenais, Directrice générale par  
intérim et secrétaire-trésorière par intérim

Je soussigné, Gilles Tremblay, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.